

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux.

Le 9^{ème} Secteur de Psychiatrie Générale des Yvelines (78-G-09) couvre les communes de Montesson, Chatou, Croissy-sur-Seine, Carrières-sur-Seine et le Vésinet.

A cette fin, il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.

Le 78-G-09 est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'hôpital de jour Henri Matisse accueille, à la demande d'un psychiatre traitant, public ou libéral, les adultes présentant des troubles psychiques, ayant un minimum d'autonomie et disposant d'un lieu d'accueil pour la nuit. Il assure des soins polyvalents individualisés sous forme d'activités thérapeutiques en journée et propose un accompagnement pour l'insertion des personnes dans leur milieu familial, professionnel et social. Le Centre de jour peut prendre le relais et contribuer à une diminution du séjour hospitalier, ou peut offrir une alternative à l'hospitalisation temps plein avec un soutien intensif ambulatoire.

L'hôpital de jour est articulé aux autres structures hospitalières et ambulatoires (CMP, CATTP, Foyer post-cure, Unités d'hospitalisation). Il se situe à l'extérieur, au cœur de Montesson village.

Offre de soins :

- > Consultation médicale d'admission pour évaluation de l'indication et définition d'un projet des soins en fonction de la demande du psychiatre traitant et du patient
- > Entretiens médicaux et infirmiers
- > Activités de groupe à visée thérapeutique
- > Prises en charge individuelles : psychomotricité, esthétique
- > Remédiation cognitive

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

La prise en charge est assurée par une équipe composée de psychiatres, infirmier(es), psychomotricien(ne), assistante sociale, cadre de santé et agent hospitalier.

Le Centre de jour Henri Matisse a une capacité d'accueil de 15 places.

La journée est organisée autour de différentes activités thérapeutiques, qui se déroulent soit au Centre de Jour, soit à l'extérieur, et s'articulent autour de plusieurs axes.

> Vie quotidienne et sociale : pâtisserie, cuisine, jardinage, jeux, groupe parole.

> Corporelles : esthétique, gymnastique, relaxation, piscine, randonnée, expression corporelle.

> Culturelles : écoute musicale, cinéma, vidéo, actualités, sorties musées.

> Artistiques : peinture, création, terre, collage, karaoké, chant.

Le repas thérapeutique pris en commun s'inscrit dans la continuité des soins proposés.

LE SUIVI

Pour chaque patient, un projet personnalisé de suivi est élaboré en équipe.

Le psychiatre référent continue à assurer le suivi et la prescription médicamenteuse et est informé régulièrement de l'évolution du patient.

L'équipe de l'hôpital de jour travaille également en collaboration avec les équipes du Centre Médico-Psychologique et les différents services d'hospitalisation.

